**Dernière note (courte, en 9 points) sur l'avenir du CI**

J'ai eu l'occasion de réfléchir avec beaucoup d'entre vous, au Brésil, à Tunis et en France, en murissant la contribution que j'ai fait en décembre pour le GT sur le futur du CI et dans trois textes subséquents. Je pense alors qu’il serait peut être utile de la simplifier et de l'améliorer, en intégrant des différentes idées qui ont émergé, et présenter encore une réflexion avant la réunion du 27 mars à Tunis.

Alors, en réprenant ma proposition initiale :

1.      Ce serait mieux de séparer entièrement le débat sur le futur du CI et la discussion sur l'éventuelle création d'un "mouvement" (qui pourrait rassembler ceux d'entre nous le souhaitant, inspiré par notre expérience de construction, dans le processus du FSM, d’une nouvelle culture politique et par la recherche des dits «nouveaux mouvements sociaux», caractérisés par l'horizontalité dans leur organisation).

2.      En ce qui concerne le CI, face à ce qui me semble être l'opinion de la majorité je confirme ce que je pensais: il devrait être effectivement dissous, dans sa forme actuelle de constitution et de fonctionnement.

3.      Il pourrait être remplacé par un autre type de CI, constitué non plus par des représentants des organisations participantes du processus FSM, mais par d' «organisateurs » de Forums Sociaux Mondiaux. Il serait un « Conseil International d’organisateurs de Forums » : une structure donc plus légère et plus agile que l’actuel CI, qui courirait moins de risques de se vider ou de se bureaucratiser, ou de prétendre exercer du pouvoir sur le processus FSM.

4.      Ce nouveau Conseil serait constitué d'abord par les « organisateurs » - ceux qui le souhaiteraient – des Forums Sociaux Mondiaux réalisés depuis 2001. Mais il serait également ouvert à des membres actuels du CI ayant contribué d'une façon ou d’une autre à la réalisation de ces Forums et à d'autres forums régionaux ou continentaux, ainsi qu’à des « organisateurs de Forums » qui ne sont pas actuellement membres du CI mais veulent bien contribuer à la facilitation des Forums mondiaux.

5.      A partir de maintenant ce serait à ce nouveau Conseil de décider sur les pays où réaliser les Forums Sociaux Mondiaux, par consensus et basé sur les candidatures et propositions faites par les organisations de la société civile des différents pays.

6.      Les membres du Conseil pourraient créer des groupes de travail avec des finalités spécifiques, plus continus ou seulement temporaires, toujours ouverts aux intéressés, pour traiter des questions telles que : les contacts et analyses nécessaires pour préparer le choix du pays ou réaliser le FSM suivant; l'expansion du processus FSM; la méthodologie des forums ; la mémoire de leurs contenus; la dissémination de cette mémoire et des résultats obtenus par l'action politique des organisations participantes du processus; la recherche de ressources pour son propre fonctionnement ; la réflexion sur l'évolution de la situation mondiale. Autrement dit, ils pourraient couvrir dune façon plus agile, de par leur caractère de Groupes de Travail, tout au moins des fonctions aujourd'hui assignées aux Commissions du CI, mais mieux définies. D’autres Groupes temporaires pourraient aussi être créés devant des besoins spécifiques ayant surgi.

7.      Ce nouveau CI pourrait créer son propre site Web et s'appuyer sur des secrétariats qui fonctionneraient par roulement, offerts par les organisations de ses membres (pour une période déterminée, par exemple deux ans, par exemple, couvrant un an avant et un an après chaque FSM pour assurer une certaine continuité du processus). Ces secrétariats pourraient aussi assurer la maintenance du site général du processus FSM.

8.      En ce qui concerne le processus du FSM, il continuerait son chemin comme maintenant, en tant que Bien Commun de l'Humanité basé sur la Charte des Principes du FSM, et stimulé par le « Conseil International des Organisateurs de Forums ».

9.      En ce qui concerne le « nouveau mouvement », ce serait un autre débat, lancé de façon indépendante par ceux l’ayant considéré utile et opportun.

J'espère que ces notes puissent contribuer à notre réflexion le 27 mars, en préparation à la réunion du CI du 31 mars et du 1er avril. J’espère qu’elles puissent également clarifier certains malentendus créés par mes textes précédents (excessivement longs...).

Meu abraço, Chico Whitaker, São Paulo, le 6 mars 2013